



SYNDICAT C. G. T.
Du Personnel de Nantes Métropole

INFO CTP du 4 Mai 2010

**Réorganisations des services :
où en est-on ?**

Petit rappel : lors dernier CTP de mars était présenté un n^{ième} dossier « évolution de l'organisation générale des services » qui traitait pêle-mêle de la restructuration de la DGDEAI (Direction des entreprises et Direction du Tourisme), de la DGDCT (mission coopérations et solidarités internationales), de la DGFG et de la DGDU (service action foncière et direction des projets d'équipements).

Ce dossier remis aux représentants du personnel 5 jours seulement avant la date de la réunion, pas ou peu présenté au personnel, 1^{er} concerné par des transferts de poste et même des « rétrogradations » !

L'ensemble des représentants du personnel avait demandé que le dossier soit retiré de l'ordre du jour du CTP.

M Calvez avait maintenu le dossier en nous précisant que même sans vote de notre part, les réorganisations seraient appliquées telles qu'elles « *que la vie des collectivités était ainsi faite !* ».

Face à ce mépris, l'ensemble des représentants du personnel avait quitté la salle en prévenant qu'il entamerait une procédure contre Nantes Métropole au Tribunal administratif pour non respect des règles statutaires, ce qui annulerait, de fait, le CTP. Nous étions alors ensuite informés qu'un CTP serait convoqué ultérieurement pour traiter ce dossier.

Dernier épisode de ce dossier : le 4 mai, nouveau CTP pour en discuter.

Un dossier :

- qui n'a pas fait l'objet de plus de discussions, concertations avec les personnels depuis le CTP du 30 mars
- dont les 2 postes créés ont déjà été votés lors du conseil communautaire du 9 avril
- qui est déjà pour partie appliqué dans les services !

Le CTP est certes un passage obligé, mais certainement pas incontournable : l'administration, dans ses attitudes et ses pratiques, est là pour le rappeler.

Un dossier présenté par la DGDEAI où il faut lire entre les lignes, aller à la pêche aux renseignements car ce n'est pas la lecture des documents qui peut renseigner :

- des erreurs entre le texte qui présente les réorganisations et les organigrammes : *je divise un service, je transfère trois postes, j'en retiens deux =* A la fin on ne sait plus trop : on n'arrive pas forcément aux mêmes chiffres, et les réponses restent floues ;
- des oublis ou omissions : on ne parle que d'une partie des incidences de la réorganisation, on en « oublie » d'autres ;
- pour expliquer des déclassements de directeur/trice(s) on dit réellement « je tire vers le haut, ce n'est pas une rétrogradation, c'est une réponse salvatrice pour une équipe en tension », no comment !
- comment concilier les arguments donnés aujourd'hui avec ceux donnés il y a un an quand il s'est agi de transférer de la DGDEAI à la DGDCT des postes pour justement créer la mission que l'on scinde de nouveau aujourd'hui ! *J'en prends 2, j'en rajoute 6, et j'en retiens 4...*

Un autre dossier présenté par la DGFG (finances et gestion) :

- là on présente le futur organigramme de cette direction.... Mais on oublie de présenter celui de la DGDU (développement urbain), amputée d'une partie des services, que l'on détricote de ctp en ctp,
- pas de débat sur le sens donné à mettre un service foncier à la DG Finances et Gestion !
- ici on dit que les personnels sont satisfaits : normal, quand enfin on fait des propositions concrètes après avoir été dans le flou depuis deux ans et qu'on accompagne ce changement, de promotions pour les cadres A...

L'ensemble des organisations syndicales a voté contre ce dossier pour toutes les raisons données ci-dessus.

La cgt a demandé que l'on arrête de saucissonner les présentations de réorganisations ! Et que l'on ait, enfin, une vue globale de l'organisation visée et de son sens.

On nous dit aujourd'hui que la DGDEAI avec cette nouvelle réorganisation ne sera pas impactée par la nouvelle nomination de J. Blaise... « Wait and see »... En son temps, on nous avait aussi dit qu'il n'y aurait que deux pôles fusionnés...

Quid d'ici la fin de l'année d'URBANA de la ville de Nantes et de la DGDU ?

Toujours pas de réponse... Jusqu'à ce que tout s'accélère.

Mais ce scénario n'est pas inéluctable. Seules la vigilance et l'action des personnels peuvent infléchir le cours des choses.

La CGT est prête à vous accompagner.

Contactez-nous, rejoignez-vous, syndiquez-vous CGT.

Nantes, le 10 Mai 2010